

# Changements de statuts du gem

Lors de la dernière assemblée générale, le 29 janvier 2005 à Carry le Rouet, le conseil d'administration a proposé le changement de certains statuts du GEM, approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le premier changement concerne le siège social de notre association, qui était fixé au Parc Marin de la Côte Bleue, Maison de la Mer, sur le port de Sausset les Pins. Chacun sait, pour les avoir visités lors de l'assemblée générale, du de superbes locaux situés en arrière de la plage du Rouet abritent désormais les nouveaux bureaux du Parc Marin. On espère que notre cher trésorier saura se concentrer sur ses dossiers avec la même intensité et la même efficacité qu'auparavant. Mais nous le connaissons tous suffisamment pour ne pas être inquiets sur ce point. Pour augmenter les chances de paiement des factures, il nous fallait changer tout simplement cette adresse.

Philippe Robert

## Savoir et... faire savoir !

Plus que jamais, la communication est une démarche prioritaire pour le GEM. Désormais bien connus, les panneaux d'exposition sont disponibles, sur simple demande au bureau du GEM.

Par leur caractère informatif et pédagogique, ils se prêtent particulièrement bien aux différentes manifestations que sont les salons, les colloques, etc.

De même, la plaquette en deux volets reprenant le contenu des trois panneaux a été largement diffusée, aux clubs de plongée, aux magasins de sport et de plongée, aux Affaires Maritimes, à la maison de l'environnement de l'Hérault, etc.

Quand à la collection «prêt à plonger» du GEM, elle s'assortit de bonnets, de vareuses, mais aussi, en prévision, d'écharpes, de serviettes de bain et de vestes polaires.

Le deuxième changement est davantage d'ordre philosophique, voire scientifique. Car il touche l'objet même de notre association qui, jusqu'à présent, concernait la connaissance et la gestion des populations de mérous en Méditerranée. (On notera au passage que *Epinephelus marginatus* n'est pas le seul concerné).

Nous avons d'un commun accord ajouté «son écosystème», ce qui ouvre notre champ d'actions et de prérogatives à l'ensemble de son habitat et des espèces qui lui sont associées. Dans le cas où certains se seraient sentis désœuvrés, ils peuvent être rassurés et s'adonner à de vastes programmes de recherche, de suivi ou de sensibilisation sur presque tous les écosystèmes côtiers. Les autres articles de nos statuts ont été relus avec attention et n'ont fait l'objet d'aucun changement. Serions nous proches de la perfection ? Restons quand même modestes...

Au niveau partenariat, le fabricant Beuchat Sub poursuit sa collaboration avec le GEM, dont les membres bénéficient d'un tarif privilégié sur les équipements diffusés par cette société. (Contact : Michel Cantou).

Cette année, deux autres partenaires viennent épauler l'effort du GEM. D'une part, «Thalès Engineering & Consulting», un groupe au savoir faire multiple : bâtiment, haute technologie, architecture industrielle, etc.

D'autre part, «AssystemBrime», un groupe spécialisé dans la recherche et le développement en informatique, électronique, conception et ingénierie de processus industriels.

Et, bien entendu, Nausicaa poursuit plus que jamais son aide pour la médiatisation des actions du GEM.

et plongée bouteille pour le reste du parc marin. En passe d'être classées «Zone Natura 2000», les eaux des Embiez feront, probablement en 2006, l'objet d'un recensement des mérous, sous l'impulsion de Patrick Lelong.

Enfin, le GEM forme le projet de mener à bien le recensement de l'ensemble de la faune ichtyologique d'une zone dont le classement en réserve est prévu, en Algérie. Dans ce sens, une mission pourrait être envisagée au printemps de l'année prochaine.

**MARGINATUS** est une publication annuelle éditée par le GEM, (Groupe d'Etude du Mérou), BP 230, 83140 Six-Fours-Les-Plages.  
**Internet** : www.gemlemerou.org  
**Président** : Philippe Robert,  
**Vice-président** : Michel Cantou,  
**Trésorier** : Frédéric Bachet,  
**Secrétaire** : Patrick Lelong.  
**Coordinateur de la publication** : Patrick Mouton.  
**Comité de lecture** : Michel Cantou, Patrice Franour, Anne Ganteaume, Jean-Louis Binche, Jean-Georges Harmelin, Philippe Robert.  
**Maquette / Impression** : «Arc en Ciel», à Marseille.

## En savoir plus

### Bienvenue à...

Nicolas Dalias, biologiste et Sylvain Pioch, ingénieur écologue, sportif de haut niveau et membre de la FNPSA, qui viennent renforcer les rangs du GEM et lui apporter leur précieuse concours.

### Reproduction du mérou

Sous l'impulsion de Michel Cantou, le GEM se propose de récupérer au mois d'août des mérous adultes, mâles et femelles, sur les marchés espagnols, afin d'effectuer une fécondation in vitro à partir des produits génitaux obtenus.

Pour cela, les œufs seront aussi vite que possible rapatriés à Agde, où ils seront pris en charge par A. Duday. Rappelons que d'autres équipes ont travaillé ou travaillent sur la question, notamment en Crète, en Italie et en Israël, avec, il faut le dire, des résultats encore peu probants.

### Notez le :

La prochaine Assemblée Générale du GEM aura lieu les 3, 4 et 5 février 2006 à Collioure. Sur trois jours, donc, de manière à fêter dignement les vingt ans du Groupe. C'est Jean Louis Binche qui orchestre les préparatifs de l'événement.

### Rêvons un peu...

Un jour prochain, le nombre des mérous «port-crosiens» se stabilisera. La plupart des niches écologiques favorables seront récupérées par un locataire.

Quelles seront alors leurs relations de voisinage ?

Y aura-t-il création d'une nursery ? D'une crèche ? De combien de temps sera le bail ?

Les mérous posséderont-ils des résidences secondaires ? Partiront-ils en hiver ? Y aura-t-il des divorces ? Partageront-ils leur territoire de chasse et de jeu ? Bref, les mérous ont-ils une vie sociale ?

Marc André

### Tel est pris...

Le «feeding» vous connaissez : cette mauvaise habitude qui consiste à nourrir les poissons, les transformant en animaux de foire, amateurs de tentacules de poulpe congelés, d'œufs durs, voire de frites, une fois. Mais les mérous auraient-ils poussé la gourmandise jusqu'à se régaler de... plongeurs ?

On serait tenté de le croire à la vue du mérou « anthropophage » représenté sur cette mosaïque datée du cinquième siècle de notre ère et vue au musée du Bardo, à Tunis par Raymond Vallon, actif membre du GEM. Les missions de comptage de « marginatus » ne sont finalement pas sans risques...



Les mérous ont un solide appétit. Mais de là à déguster du plongeur !

## Le macabité : vous connaissez ?

A la Réunion, *Epinephelus merra* est un mérou très répandu, connu sous le nom de macabité. Les adultes dépassent rarement trente centimètres de longueur totale. C'est une espèce indo-pacifique, répandue depuis les côtes d'Afrique orientale et de Madagascar à la Polynésie française, mais elle n'existe pas en Mer Rouge. Elle vit sur l'ensemble du récif, de la pente externe au platier interne. Les petits individus sont plus nombreux sur les platiers. Le macabité se cache volontiers dans les cavités du récif. Son activité est aussi bien diurne que nocturne, avec un maximum la nuit. Sa nourriture comprend surtout des poissons, des crustacés, (crabes et crevettes), et des petits céphalopodes.

Deux épisodes de recrutement massif de juvéniles d'*Epinephelus merra* ont été observés sur les récifs de la Réunion, l'un en avril 1994, l'autre en mars 2002. Tous les deux à la même saison, donc, et avec les mêmes conditions hydrodynamiques : passage d'un cyclone en mars-avril qui génère une grosse houle de sud-ouest, et pour conséquence une arrivée massive de juvéniles, (post-larves), de poissons autour de la nouvelle lune suivant le passage du cyclone. En dehors de ces épisodes massifs de recrutement, l'arrivée de juvéniles de cette espèce sur les récifs réunionnais est faible et a lieu de mars à début mai. Tant en 1994 qu'en 2002, on a observé des densités allant jusqu'à 24 individus au mètre carré, à la mi-avril. L'on estime qu'à chaque fois, ce sont plusieurs centaines de millions de juvéniles qui sont ainsi arrivés sur la côte ouest de l'île en deux ou trois jours.

Mais la mortalité qui suit ces épisodes est toujours très élevée, plus de 90% dans les semaines qui suivent l'arrivée massive. Dans les deux cas, la taille des individus était à peu près la même : entre 40 et 55 millimètres de longueur. A leur arrivée sur les récifs, les petits poissons étaient âgés de 40 à 55 jours en 1994 et de 38 à 42 jours en 2002. Si les houles de sud-ouest n'avaient pas rabattu ces post-larves sur les récifs, celles-ci auraient été totalement perdues pour l'écosystème corallien, mais pas pour les poissons pélagiques, thons et bonites, qui se nourrissent de ces juvéniles de poissons récifaux perdus dans l'océan.

Mireille Harmelin - Vivien

# MARGINATUS

Le journal du GEM (Groupe d'Etude du Mérou)

N° 5 juin 2005



En pages Intérieures

## Cohabitation : rêve ou réalité ? Corse : c'est reparti jusque en... 2012 ! Un nouveau mérou en Méditerranée ?

## Édito

## Une certaine idée du partage !

Le partage est à l'ordre du jour de notre société actuelle sur de nombreux aspects. Par les énormes moyens de communication, des transports, des médias et de la «toile» notamment, chacun peut transmettre ses expériences, ses savoirs, ses savoir faire, ou, tout simplement, ses idées. Sans doute, on souhaiterait que ce partage aille au delà, en particulier sur le plan social ou économique, mais c'est là une autre histoire !

A une échelle professionnelle, familiale ou associative, cette règle du partage semble renforcée depuis ces dernières décennies même si ce fut un souhait déjà très ancien à travers toutes les cultures. Notre association réunit une bonne centaine de membres adhérents ou partenaires qui partagent tous à des degrés divers ou pour des motivations complémentaires la même passion pour le mérou et pour la mer en général. Cette passion conduit souvent au partage des tâches, des soucis, des espoirs, des craintes, mais aussi des moments de convivialité, d'apnée, de plongée, de risques, d'eau salée sur le visage l'hiver, d'un petit verre le soir dans le calme retrouvé d'un port au couchant. Toutes ces raisons de partage conduisent ainsi au principe de l'adhésion. Elles constituent un moyen extraordinaire de réunion de toutes les sensibilités autour d'une même passion même si tout n'est pas partagé à la même hauteur comme les idées, qui restent souvent objets de débats. Et si certaines fonctions incombent à certains volontaires, on peut observer une dynamique dans un sens qui semble satisfaire la majorité d'entre nous. Chacun adhère donc personnellement, professionnellement et souvent physiquement non pas seulement au néoprène, mais surtout à une idée que nous avons de notre association et de ses objectifs. Il semble d'ailleurs que le mérou puisse en être et c'est notre objectif en toute modestie, un des bénéficiaires. Mais peut-être pourrions nous aller plus loin dans ce partage en associant plus étroitement tous les partenaires et les acteurs du domaine marin, comme par exemple les plongeurs et les apnéistes de la Ffessm en partageant avec eux les protocoles de suivis du mérou sur des secteurs précis ou des pierres qu'ils peuvent fréquenter régulièrement. Ce partage là pourrait enrichir une connaissance précieuse sur l'évolution des populations de cette espèce, mais aurait aussi l'intérêt majeur de renforcer autour de nous un soutien pouvant être un jour nécessaire de la part des nombreux plongeurs devenus associés à notre démarche. En attendant, nous partagerons notre enthousiasme toujours intact à l'occasion des vingt ans du GEM que nous nous préparons à fêter dignement en 2006 lors de notre prochaine assemblée générale, sur le lieu de sa création, dans les Pyrénées Orientales, tout près de Banyuls.

Philippe Robert



A Kas, le mérou blanc, (*Epinephelus aeneus*) a été observé plusieurs fois.

## Reportage

## Kas : chez les cousins de marginatus

Dans le sud-ouest d'Antalya, Kas est un des plus jolis coins de la côte sud de Turquie. C'est là que s'est déroulé fin septembre 2004 un voyage «Bio Sous-Marine», dont l'un des objectifs était d'étudier les préférences d'habitat de plusieurs espèces de mérous habitués de cette partie de la Méditerranée.

Organisés par Patrick Louisy en partenariat avec le magazine Octopus et, à cette occasion, le voyageur Blue Lagoon, ces voyages offrent à des plongeurs amateurs la possibilité de réaliser des études scientifiques en plongée, avec des protocoles adaptés à des non spécialistes.

Dans ce but, tout est fait pour fournir aux participants les éléments nécessaires et suffisants afin qu'ils réalisent des observations efficaces et fiables.

Aussi les plongeurs ont-ils à leur disposition des fiches d'identification des espèces avec des critères bien visibles en plongée, des tableaux structurés pour faciliter la prise de notes in situ, des fiches immergeables permettant de visualiser le codage des paramètres, des cordelettes graduées et, pour les petits individus, des planches de silhouettes pour rendre plus fiables les estimations de taille. Il est également important de cadrer précisément les modalités d'observation et de contrôler systématiquement les données recueillies

avant validation par un debriefing individuel.

A Kas, l'objectif de cette étude était d'observer les différentes espèces de mérous vivant dans cette zone et de déterminer comment elles se partagent l'habitat. La méthode consistait à relever, pour chaque individu observé, une série de paramètres descripteurs de l'environnement : profondeur, lumière, divers paramètres topographiques, nature du substrat, etc.

Sur les trois jours de plongée consacrés à cette étude, les douze observateurs ont relevé des données sur pas moins de 177 individus : des mérous bruns, bien sûr, mais aussi des cousins, comme la badèche (*Epinephelus costae*), le mérou royal (*Mycteroperca rubra*), et quelques spécimens de mérous blancs (*Epinephelus aeneus*), que l'on observe rarement en plongée. Des photos attestent la présence dans la région de Kas de deux autres cousins de *marginatus* : le mérou de Haïfa (*Epinephelus haifensis*) et le mérou à dents de chien (*Epinephelus caninus*),

mais qui n'ont pas été rencontrés au cours de la mission.

Les résultats de ce travail sont actuellement en cours d'étude. Mais d'ores et déjà, des différences remarquables apparaissent, d'une espèce à l'autre. Ainsi, le mérou brun est le seul qui se rencontre communément dans les cavités. Il reste le plus souvent près du substrat sur lequel il peut même se poser.

A l'inverse, le mérou royal s'éloigne souvent à plusieurs mètres du fond. La badèche présente un rapport plus variable au substrat, s'éloignant occasionnellement de plus de cinq mètres, mais se posant aussi parfois. Elle semble par ailleurs apprécier la proximité du sable.

Enfin le mérou blanc, reconnaissable à sa forme assez allongée et à sa couleur grise, se tient volontiers sur les fonds de sable et de vase.

Patrick Montrémien

## Bonne Nouvelle !

# Corse : c'est reparti jusque en... 2012 !

**Depuis une vingtaine d'années, l'arrêté préfectoral N° 10/2000 interdit la chasse sous-marine des mérours, (mérour brun, badèche, cernier et mérour gris) dans les eaux de l'île de beauté. Or, il expirait fin 2004. Fallait-il reconduire ce moratoire après tant d'années de protection théorique sur un mode de capture autant sélectif qu'efficace ?**

L'évidence, oui ! Les travaux de recensement menés par Jean-Michel Culioli et le GEM, montrent qu'il existe encore une différence énorme entre les aires protégées et celles qui ne bénéficient que du moratoire, même si la rencontre de jeunes mérours n'est pas rare dans les petits fonds.

Les dernières évaluations de densité et de biomasse de mérours montrent que ceux-ci sont bien présents tout autour de la Corse, mais ne sont représentés en grande partie que par des individus de petite taille, sexuellement immatures.

La biomasse est 18 fois plus importante dans les zones protégées et surveillées. Dans les eaux non gérées de l'ensemble du sud de la Corse, les quelques mérours adultes qui sont recensés se trouvent à plus de 30 mètres de profondeur et adoptent un comportement extrêmement farouche devant les plongeurs, signes indiscutables de l'activité des braconniers. Avec une telle dispersion en dessous de la thermocline, ces reproducteurs potentiels ont bien peu de chances de participer à la reproduction et à l'expansion attendue de la population.

Par ailleurs, le nombre élevé de mérours dans les aires protégées

n'a pas pour conséquence l'exclusion des autres poissons, proies potentielles ou prédateurs concurrents, bien au contraire, comme le montrent clairement les recensements d'ichtyofaune globale faits régulièrement par J.M. Culioli.

Ces arguments ont été présentés le 13 décembre 2004 au Directeur de la Direction Régionale des Affaires Maritimes à Ajaccio, Mr J.M. Coupu et à son adjoint, Mr Dillestre, qui les ont reçus favorablement.

Mieux, pour un alignement temporel avec le continent, le moratoire a été renouvelé jusque en 2012, avec un point à faire tous les trois ans. Le mérour royal, (*Myxerperca rubra*), récemment répertorié dans les eaux corses, a été ajouté à la liste des bénéficiaires du moratoire, (qui concerne également quatre grands crustacés).

Il a été souligné que la lutte contre les braconniers devait s'intensifier. Quatre membres du GEM étaient présents à la réunion organisée par le DRAM de Corse : J.M. Culioli, représentant la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, J.M. Dominici, représentant la réserve naturelle de Scandola, G. Zerlini, représentant de l'association U Polpu et Jo Harmelin, venu du continent.

## Enquête

# Cohabitation : Rêve ou Réalité ?



C'est pour une interview ?

**L'abondance accrue du mérour brun amène t-elle une chute des populations de ses proies et des prédateurs concurrents ? Une question importante, à laquelle s'est attachée une campagne d'évaluation menée du 26 au 28 août 2004 dans le Parc National de Port Cros.**

Le régime alimentaire du mérour brun est maintenant relativement bien connu. Il consomme essentiellement des poissons, des crustacés et des mollusques, avec des proportions respectives et des compositions qui varient au cours de son cycle de vie.

Une question récurrente posée au cours des discussions sur le renouvellement du moratoire de la chasse sous-marine du mérour brun et entretenue par les affirmations sans fondement des détracteurs de ce moratoire a trait aux conséquences néfastes que l'augmentation attendue du nombre de mérours pourrait avoir sur la chaîne trophique.

Certains représentants de la chasse sous-marine ont ainsi déclaré que la prolifération du mérour du fait du moratoire avait causé un complet déséquilibre des communautés.

Un recensement des mérours de grande envergure effectué en octobre 2004 dans l'archipel de Riou et sur la côte des calanques de Marseille, donc une zone bénéficiant du moratoire depuis dix ans, mais sans autre forme de protection, a montré qu'en fait de prolifération, il n'y avait encore qu'un début de colonisation des sites.

Ce recensement n'a permis de noter qu'une vingtaine d'individus malgré des habitats potentiellement très favorables au mérour brun.

Par ailleurs, une très abondante littérature scientifique internationale a apporté les preuves que c'était la pêche, y compris la chasse sous-marine, qui déséquilibrait profondément la

structure des communautés en raréfiant les prédateurs de haut niveau, et, plus particulièrement, ceux de grande taille, comme les mérours.

Le GEM a donc décidé d'effectuer une évaluation de la densité respective du mérour brun, des autres prédateurs et de poissons pouvant être des proies potentielles pour ces prédateurs dans des sites protégés depuis longtemps, connus pour abriter une population très importante de mérours bruns, donc dans une situation où la densité de mérours est très supérieure à ce que l'on peut observer dans les secteurs bénéficiant du seul moratoire.

En outre, ce recensement confirme une évidence : en situation non perturbée par la pêche, les poissons se concentrent là où les ressources en nourriture et en habitat sont abondantes.

Les recensements ont concerné deux sites du Parc National de Port Cros où la densité en mérours bruns était connue pour être élevée : la Gabinière et la côte sud de Port Cros, entre la pointe du Vaisseau et le côté est du Tuff. Ces deux sites ont été découpés en cinq zones et ont été parcourus par cinq observateurs entre 5 et 38 mètres de profondeur.

En plus du mérour brun, le recensement a pris en compte une sélection de 25 espèces se référant à deux grandes catégories : les prédateurs pouvant entrer en concurrence avec le mérour, soit onze espèces et les proies potentielles réparties en espèces benthiques (neuf espèces) et de pleine eau (cinq espèces).

Ainsi, le recensement a pu se faire scientifique internationale a apporté les preuves que c'était la pêche, y compris la chasse sous-marine, qui déséquilibrait profondément la

A la faveur du traitement des données enregistrées, il apparaît que dans un secteur présentant une forte densité en mérours bruns comme le Parc National de Port Cros, l'absence de corrélation positive ou négative entre cette densité et celle des proies potentielles montre qu'il n'y a pas de craintes à avoir quand à l'accroissement espéré de la population de mérour brun dans les secteurs bénéficiant du moratoire de la chasse sous-marine et de la pêche à l'hameçon.

En outre, ce recensement confirme une évidence : en situation non perturbée par la pêche, les poissons se concentrent là où les ressources en nourriture et en habitat sont abondantes.

En outre, ce recensement confirme une évidence : en situation non perturbée par la pêche, les poissons se concentrent là où les ressources en nourriture et en habitat sont abondantes.

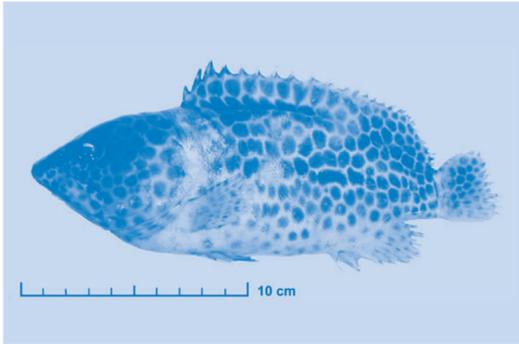
Jo Harmelin



L'observation : un travail de patience

## Insolite

# Nouveau mérour en Méditerranée ?



Dans la nuit du 13 au 14 septembre 2004, Éric et Pierrick, pêcheurs du petit village du Brusuc, sur la commune de Six-Fours-les-Plages dans le Var, vont retirer leurs filets posés quelques heures auparavant au sud de l'île des Embiez. Dans ces filets, calés sur des fonds de roche et d'herbier, entre 10 et 15 mètres de fond, sont emmaillés les poissons habituels, labres, rascasses, rougets, ...

Pourtant, cette fois, ce mérour est «bizarre» et ils décident de l'amener à l'aquarium. Nous le récupérons le 14 au matin. Il est vivant mais assez abîmé par le filet, une profonde marque en arrière de la tête, la queue et les nageoires effilochées. Il ne survivra qu'une journée.

Pourtant, cette fois, ce mérour est «bizarre» et ils décident de l'amener à l'aquarium. Nous le récupérons le 14 au matin. Il est vivant mais assez abîmé par le filet, une profonde marque en arrière de la tête, la queue et les nageoires effilochées. Il ne survivra qu'une journée.

Nos pêcheurs avaient raison, ce mérour est bizarre, très bizarre : il ne s'agit pas d'*Epinephelus marginatus*, le mérour brun, qui est le plus commun sur nos côtes, ni du cernier, *Polyprion americanus*, ou de la badèche, *E. costae*, qu'ils prennent de temps en temps, ni même d'*E. caninus* ou *Myxerperca rubra*, rares, mais déjà vus chez nous. En fait, aucune des espèces signalées en Méditerranée ne correspond à son signalement ; il faut aller plus loin. Il s'agit d'*Epinephelus merra*, ou mérour

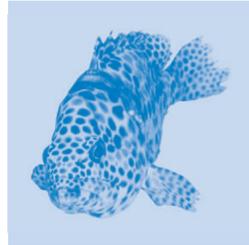
gâteau de miel, qui vit habituellement dans l'Indo-Pacifique, de l'Afrique du Sud à la Polynésie Française.

Il est inconnu en Mer Rouge et dans le Golfe Persique. Sa taille d'une vingtaine de centimètres indique que c'est un individu adulte. L'autopsie montrera que c'est une femelle ; la grande quantité de graisse entourant le tube digestif est caractéristique des individus ayant vécu en captivité.

Comment est-il arrivé là ? On peut écarter l'hypothèse d'un passage lessepsien (absent de Mer Rouge et Bassin oriental). Son transport par des eaux de ballast est fort peu probable en raison de la taille de l'individu. Alors lâcher, volontaire ou non, d'un aquarium marin tropical ?

Aucun des aquariums publics voisins ne présente cette espèce. Il faut donc penser à un particulier, à noter toutefois que *Epinephelus merra* n'est pas proposé à la vente chez les principaux importateurs de poissons exotiques.

Patrick Lelong



Patrick Lelong

# Biomex : l'heure du bilan

Le programme européen BIOMEX, (pour exportation de biomasse en provenance des aires marines protégées) est arrivé dans sa dernière année.

Sous la direction scientifique de l'EPHE à Perpignan, les différentes équipes de recherche européennes, (France, Espagne et Irlande), travaillent sur l'analyse des données acquises en 2003 et 2004 sur les populations de poissons de six réserves réparties en Méditerranée Nord-Occidentale (France et Espagne).

Philippe Lenfant

## Mérour, tu es vu !



La fiche d'observation comporte aussi une photo

Les pêcheurs sous-marins ont adapté leur carnet de «repères», dans lequel ils notent les alignements des bons coins qu'ils ont trouvés.

Des amers, dessinés ou photographiés qui, pour eux, sont une précieuse source de renseignements, pour rallier tel ou tel point et, avec l'aide de Neptune, y faire pêche.

Sophie Fallourd, Michel Cantou et Patrick Lelong proposent un travail réalisé en commun et inspiré de ce savoir-faire.

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

la démarche, afin d'obtenir un support adapté aux objectifs scientifiques et aux missions sur le terrain du GEM.

Ce support se présente sous la forme d'une feuille plastifiée format A4 sur laquelle sont portées les informations et les photos prises sur le terrain. Sur chaque fiche sont mentionnés la localisation du site en mer, l'habitat sous-marin correspondant, le locataire des lieux.

Le recto de l'affiche comporte les précisions concernant le site, sa dénomination codifiée, sa localisation par point GPS complétée par des amers photographiques, plus des explications écrites, s'il y a lieu.

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Mais, partant du principe des notations écrites, ils vont encore plus loin dans

Sont également portés le nom codifié et la description de l'habitat avec deux photos pour mieux être identifiées en plongée, la date et l'heure de l'observation, plus divers paramètres : courant, température, profondeur, etc.

Au verso, figurent les informations concernant l'habitant, la relation taille-poids de ce dernier, une photo de profil droite et gauche et un complément de données sur sa livrée, ses signes apparents éventuels, etc.

L'intérêt d'une telle fiche est multiple. D'abord, donner aux missions du GEM un caractère valorisant supplémentaire en produisant un outil permettant de capitaliser et d'archiver des informations accessibles et utilisables par tous.

Ensuite, permettre, grâce à cette information et aux photos qui l'accompagnent, de réaliser un suivi scientifique à moyen ou long terme du mérour concerné.

Enfin, élargir, éventuellement, le suivi scientifique à l'habitat lui-même.

Bien entendu, cette fiche pourra être transmise à un partenaire comme la commission de biologie de la Ffessm pour prendre le relais sur le suivi.

Un projet séduisant, concret et à suivre.

## Côté «Nursery»

# Programme «bébés mérours» : de sérieux espoirs !

Ce programme est mené à l'échelle de la Méditerranée pour essayer de différencier les populations locales de mérour brun en étudiant la microchimie des otolithes, (Connectivity and Conservation of Fish populations in Marine Ecosystems).

Il est dirigé par le professeur Enrique Sala, du SCRIPPS Institution, en Californie et financé par la Moore Family Foundation. En octobre 2004 a eu lieu la dernière mission de récolte de juvéniles. Elle a été menée à bien par

nos collègues espagnols E. Sala, M. Zabala et E. Macpherson, sous la supervision d'un collègue grec.

Les prélèvements ont été effectués en Grèce, autour de onze îles de la Mer Egée, (Naxos, Mikonos, Kato Koufonisia, Amorgos, Kythnos, Sifnos, Siros, Ios, Serifos et Kea). Une centaine de petits mérours ont été récoltés de 4 à 25 centimètres de longueur. L'équipe franco-hispano-américaine dispose donc maintenant de juvéniles provenant de onze sites répartis dans l'ensemble

de la Méditerranée, trois le long des côtes espagnoles, trois aux Baléares, un en Corse, un en Sardaigne, un en Sicile, un en Algérie et un en Grèce.

Nous espérons que les résultats des analyses chimiques, qui seront réalisées à Jolla, en Californie, seront à la hauteur de nos espérances et que nous pourrons, par cette technique, individualiser différentes populations de mérours bruns en Méditerranée.

Mireille Harmelin - Vivien

# Bagaud, malgré le mauvais temps...

Depuis octobre 1999, l'équipe d'apnéistes de Francis Sourbès et de Marc André s'attache à une mission peu facile à mener : l'inventaire de la population de mérours autour de l'île de Bagaud en automne et en hiver. Autant dire avec, souvent, des conditions météo défavorables, vents forts, eau froide et visibilité médiocre, qui ne facilitent pas les observations.

Ils ont par ailleurs noté la richesse habituelle en différentes espèces de poissons, tant sur la face ouest que sur la face est de l'île. Fait inhabituel : une araignée a même été vue, ce qui est plutôt rare en cette saison.

Au programme : une nouvelle mission de comptage prévue en octobre et de plus longue durée afin de

permettre une meilleure précision dans les résultats en consacrant à Bagaud plus d'heures d'observation. Après un protocole d'accord préalable avec les scientifiques du GEM, un site privilégié pourrait être choisi et serait soumis à une fréquence d'observation plus soutenue. Les résultats ainsi obtenus pourraient donner une idée plus précise sur la fréquentation d'un site choisi par une population de mérours en fonction de la saison d'observation.

Francis Sourbès

## Port Cros : on recense !



Dans le cadre d'une convention avec le Parc National de Port Cros, le GEM va procéder du 17 au 21 octobre 2005 à un nouveau recensement de la population de mérours bruns établie

## Du «Levant» aux «Rosiers»

# Nouvelle mission à la Ciotat

Du 23 au 25 septembre 2005 aura lieu à La Ciotat la cinquième mission d'inventaire de mérours sur les sites de plongée du golfe.

Depuis 1997, le nombre des individus observés s'est accru, puis stabilisé entre 44 et 50. La population se compose aujourd'hui aussi bien de petits individus, de femelles que de mâles, autrement dit de jeunes et de matures des deux sexes.

En 2003, plusieurs petits mérours d'un an environ avaient été signalés

sur la côte ciotadenne. Il sera intéressant cette année de voir si ces jeunes, âgés maintenant de trois ans, se sont intégrés à la population existante dans le golfe.

Organisée avec le soutien logistique de l'Atelier Bleu du Cap de l'Aigle, cette mission assure le suivi démographique d'une population de mérours bruns vivant dans un espace non protégé, mais qui bénéficie, comme tout le littoral de France, du moratoire.

Anne Ganteaume